

1 – Septembre 2009

DOSSIER

« Existe-t-il un théâtre européen ? »

« La rage turque, c'est sans doute la même que la rage bretonne » : entretien avec Xavier Queipo, du Collectif des poètes bruxellois, à propos de *La Constitution européenne en vers* (Passaporta, Bruxelles, 2009)

Par La Rédaction

Originaire de Galicie et biologiste de formation, Xavier Queipo s'est installé il y a vingt ans à Bruxelles pour travailler à la Commission européenne sur les affaires maritimes et la pêche. Mais il est aussi un auteur et un traducteur (vers le galicien) attaché à la vision d'une Europe large, plurielle, terre d'accueil de minorités ethniques, religieuses et linguistiques. C'est cet attachement qui l'a invité à être l'un des instigateurs, avec David Van Reybrouck, Peter Vermeersch, Geert van Istendael, Manza et Laurence Vielle, du projet de La Constitution européenne en vers lancée par le Collectif des poètes bruxellois au début de l'année 2008. Aujourd'hui, ce texte comptant pas moins de cinquante-deux auteurs et écrit dans la langue d'origine de chacun d'entre eux fait l'objet d'une publication, de lectures publiques et a été nommé au Prix du livre européen 2009 (1). Entretien en roue libre avec le poète sur l'Europe et le rôle que les intellectuels ont à y jouer. Entre ultimatum et ultime « at home ».

Scènes contemporaines :

Le projet de la Constitution européenne en vers est né d'une initiative du Collectif des poètes bruxellois, hébergé par Passaporta. Comment définiriez-vous ce collectif ? Que représente-t-il pour vous, et comment y êtes-vous entré ?

Xavier Queipo : Il est traditionnel dans les pays anglo-saxons (et par mimétisme en Hollande, dans le nord de la Belgique et en France) d'avoir des poètes officiels. Mais comme Bruxelles est une ville multilinguistique et multiculturelle, l'initiateur du projet, David Van Reybrouck, a pensé qu'il fallait élargir ce cadre, et au lieu d'avoir un poète, créer tout un collectif. Le projet s'est concrétisé en 2007, à l'occasion de la journée mondiale de la poésie. Nous étions neuf : les quatre écrivains actuels [Laurence Vielle, Geert Van Istendael, Manza et Xavier Queipo, ndlr], plus trois autres – il y avait des poètes d'origines diverses, tous habitant Bruxelles. Sponsorisés par la Communauté flamande de Belgique, nous avons présenté notre projet dans plusieurs lieux, mais on s'est vite aperçu que gérer un groupe de neuf personnes était un peu compliqué. David [Van Reybrouck] a alors sélectionné quatre poètes représentant la diversité culturelle bruxelloise : un flamand, une francophone, un Marocain, et moi... qui représente les minorités ! Il n'y a pas eu de candidatures : David a consulté les CV des différents poètes dans les librairies et les bibliothèques de Bruxelles, et il a choisi à partir de ça. Je ne connaissais pas personnellement les autres poètes au lancement du collectif.

Une fois le collectif créé, nous nous sommes produits dans de petits projets. Nous avons par exemple participé au projet « Les morts de la rue (2) », une cérémonie de funérailles organisée par la ville de Bruxelles pour les gens sans domicile fixe décédés pendant l'année. On y lit des données relatives aux personnes disparues : comment elles sont mortes, leur âge, leur origine ethnique. On a fait une litanie, pour tous ces gens.

Et comment est née, au sein du collectif, l'idée de rédiger une constitution européenne en vers ?

X.P. : C'était au moment où l'on vivait une double crise : crise gouvernementale belge, et crise européenne, avec l'Irlande et la France qui avaient voté « non » au projet de constitution européenne, et d'autres gouvernements (anglais, polonais) qui ne s'étaient pas prononcés. C'est alors qu'on a parlé du projet fou d'écrire une constitution européenne en vers. C'est parti d'une conversation dans un café. Nous avons d'abord réfléchi à ce qu'est une constitution... Nous avons pris comme exemples les constitutions belge, européenne, et celle d'Afrique du Sud, rédigée sous Nelson Mandela et qui avait reçu un grand soutien de la part de la population. A partir de là, nous avons écrit pas mal d'articles. Nous avons aussi rencontré Peter Vermeersch, professeur à l'université de Leuven, qui a suggéré d'élargir le projet à tous les pays européens. Nous voulions au moins un poète de chaque pays, et aussi des poètes qui avaient trouvé refuge en Europe. Ce projet, c'était une folie, un défi. Nous avons eu la possibilité d'écrire un texte qui venait des gens, qui allait du bas vers le haut au lieu du « top to down » habituel, un texte peut-être imparfait, mais qui donnait une série

d'alarmes et de prises de position sur des problèmes qui ne sont pas mentionnés dans la vraie constitution européenne.

Par rapport à votre histoire personnelle, qu'est-ce qui vous a poussé à aborder l'Europe dans votre projet artistique ?

X.P. : Je viens d'une petite région, dans un coin de l'Europe, dans un coin de l'Espagne [la Galicie, ndlr]. Quand je suis arrivé au cœur de l'Europe, à Bruxelles, il y a vingt ans, la première chose qui m'a étonné est la pluralité linguistique et ethnique, et la façon conviviale dont plusieurs cultures et religions vivent ici ensemble. C'est une diversité humaine qui donne une force, une puissance, contre les monolithismes religieux, ethniques, linguistiques... Chaque langue est une représentation du monde, une façon de regarder les choses, et c'est bon qu'il y en ait plusieurs. Pour moi, c'était tout à fait naturel de m'engager dans un projet multilinguistique, multiethnique – vous savez, rien que dans la commune d'Ixelles où j'habite, on compte au moins cent langues différentes, dont la mienne, minoritaire. Je suis un fervent défenseur des droits des minorités, je crois que c'est le sens de la démocratie. Pouvoir avoir un peu plus de diversité de pensée, c'est fondamental.

Vous voyez donc l'Europe comme une mosaïque, plus que comme une entité unique ?

X. Q. : Je vois l'évolution de l'Europe comme un écosystème compliqué, avec beaucoup d'expressions différentes, au niveau de la langue, de l'idéologie... un écosystème qui est toujours en équilibre instable, mais qui demeure tout de même en équilibre. L'histoire de l'Europe a été secouée par deux guerres mondiales, avec de la haine entre des communautés, et pour la première fois, nous avons vécu cinquante ans de paix. Nous sommes très privilégiés au niveau mondial, avec cet espace de liberté potentiel (je dis bien « potentiel »).

Justement, dans l'article 14 que vous consacrez aux membres de la « Constitution européenne », vous faites référence à des mythes passés et à venir (espagnols, allemands, anglais, français, de l'Antiquité à la figure de Godot). D'après vous, peut-on parler d'une « identité » européenne commune ?

X.Q. : Oui. Il y a plusieurs identités d'origine, mais en principe on vient tous d'un tronc commun. Je ne suis pas un grand connaisseur de l'histoire ancienne, préhistorique et antique, mais je crois qu'on vient tous des mêmes ancêtres. Cela se sent au niveau des références et des échanges culturels. Il y a des mythes fondateurs identiques à travers toute

l'Europe : celui de la fontaine de jouvence, ou celui du retour au pays natal, par exemple. Ces mythes fondateurs ne sont pas seulement chrétiens : ils ont en commun le monothéisme. L'Ancien Testament est au croisement des trois grandes religions monothéistes, avec les fragments de littérature traditionnelle qu'il contient, et ça, c'est déjà très important.

Et puis, on partage énormément de choses avec la moitié orientale de l'Europe – Grecs, Hongrois, Bulgares, etc. De la même façon, les Turcs partagent beaucoup de choses avec les Grecs – il y a eu des moments de flux et de reflux, avec le panhellénisme, l'Empire romain d'Orient, l'importance de Constantinople, l'Empire byzantin... Et regardez aussi la conception de la famille, il n'y a pas de grande différence entre les familles turque, grecque ou espagnole. Il me semble aussi important de souligner que l'« identité » européenne s'est construite dans un lien étroit avec l'Orient : d'abord avec les voies de commerce mises en place par l'Empire romain, puis avec les croisades. On en connaît les massacres, les guerres, mais elles ont aussi donné lieu à beaucoup d'échanges : c'est comme ça que furent découvertes la poésie persane et d'autres manifestations culturelles de l'Orient. Il y a également les grands voyages, par exemple ceux de Marco Polo, ou ceux des Jésuites portugais jusqu'au Tibet.

L'Europe, c'est un petit accident de l'Asie, une petite péninsule comparée à l'Asie, et dans la continuité de cette dernière.

Mais que devient cette identité plurielle ? On peut lire sur le site Internet du collectif des poètes bruxellois que le projet d'une constitution européenne en vers est « *bien plus que la réinterprétation frivole d'un fiasco politique* ». D'après vous, l'Europe politique est donc un pur fiasco ? Quels aspects du projet européen vous semblent contrevenir à ce constat ?

X. Q. : Pour moi, il y a un état d'esprit qui correspond au traité de Maastricht. A cette époque-là, en 1992, régnaient des idées sur l'Europe des régions, l'Europe des citoyens... Tout cela a vraiment ralenti avec le traité de Nice et les marchandages entre Etats membres concernant les votes, les postes au parlement, etc. Et l'idée d'Europe des citoyens a été reléguée aux oubliettes – c'est du moins l'impression que nous avons, et que beaucoup de gens ont exprimée. Cela est probablement dû à l'élargissement trop rapide. Je n'ai rien contre l'élargissement, mais il aurait dû se faire par étapes. On est passés en très peu de temps de 12 Etats membres en 1986, à 15 en 1995, 25 en 2004 et 27 en 2007. La Croatie va nous rejoindre l'année prochaine, et les candidats pour la suite sont nombreux : le Monténégro, la Macédoine, et la Turquie dans un second temps. Alors, ce n'est pas un vrai fiasco, mais c'est pour le moins un ralentissement de l'élan qui existait au début de l'Union, au niveau de la perception que les gens ont de l'Europe.

Une perception qui est encore amplifiée par la communication des gouvernements nationaux, qui affirment que « c'est exigé par l'Europe » quand il s'agit de faire passer une décision impopulaire...

X. Q. : Oui, c'est typique. Mais Bruxelles ne décide rien ; Bruxelles propose. Les lois sont votées par le Conseil, donc si les représentants étatiques n'en veulent pas, ils peuvent dire non. Le droit qu'a la Commission, c'est le droit d'initiative. Bien sûr, la commission arrive avec un texte élaboré. Tout est discuté, modifié collectivement. Mais elle n'impose rien.

Il y a aussi le fait que l'Europe s'est détournée de plus en plus de sa dimension humaine au profit d'un intérêt très prononcé pour le domaine économique...

X. Q. : Effectivement, nous sommes passés à un libéralisme économique, mais, au-delà de ça, je pense que la crise actuelle pourrait faire réfléchir les politiques sur la nécessité de se réorienter vers plus de politique et moins d'économique en Europe.

A propos, maintenant, du rôle du poète ou de l'artiste dans ce vaste projet européen, et plus généralement dans l'espace social, nous aimons beaucoup la phrase de Francis Danemark : « Les poètes sont des feux-follets : ils n'éclairent rien mais rappellent que la lumière existe. » Que pensez-vous du rôle des intellectuels et des artistes dans la société actuelle ?

X. Q. : En général, le rôle des intellectuels – qui sont aujourd'hui un peu endormis – est toujours de dire, de montrer, de donner à entendre des choses qui sont un peu cachées, ou qui sont là mais auxquelles le pouvoir ne s'intéresse pas. Le rôle des artistes, c'est de ressentir toutes ces choses : les impulsions, les injustices, les idées émergentes. Et de produire des idées, évidemment, en les laissant circuler. La libre circulation des idées, c'est quelque chose de capital, c'est le plus important pour l'évolution d'une société. Il y a des idées salvatrices, il faut qu'elles circulent. Et dans ce sens-là, la *Constitution européenne en vers* constitue une sorte d'« instantané » de ce que cinquante-deux personnes européennes pensent de l'Europe. De ce qu'elle devrait être.

Ce qui est très intéressant dans ce texte, c'est que les coordinateurs ont donné aux poètes une très grande liberté pour copier-coller, juxtaposer les idées. Regardez le préambule de notre constitution, par exemple, il a été construit comme ça : chaque auteur écrit une strophe, et les autres complètent, réinterprètent... Avec le collectif, nous avons écrit les articles, et donné à des poètes extérieurs la possibilité de les réinterpréter, ou d'écrire des choses nouvelles. Et c'est pour ça que de temps en temps, on a des ajouts « bis », « ter », qui font suite à un même

article. Cinquante-deux personnes, de cultures différentes même si elles ont des points communs, font circuler librement les idées pour montrer quelles sont leurs vraies préoccupations. On pourrait dire qu'elles ne sont pas représentatives ; ce sont des gens lettrés, ils ne représentent pas la totalité.

Pensez-vous qu'ils voient des choses que les autres ne voient pas ?

X. Q. : Pas nécessairement. Ils ont simplement un équipement intellectuel pour analyser la réalité de façon différente. Il y a aussi la sagesse populaire, c'est le résultat de beaucoup d'années de connaissance et de vie pratique, mais la pratique analytique est propre à un certain groupe qui a la possibilité de le faire.

Il y a aussi une question de temporalité, de temps tout simplement. Les gens sont pris dans la vie quotidienne, travaillent, etc. Rien que le fait de pouvoir nous rencontrer dans un café pour discuter de l'Europe, c'est privilégié.

X. Q. : C'est la fonction des intellectuels. Etre porte-parole pour ceux qui n'ont pas le temps.

Vous pensez particulièrement aux écrivains, aux littéraires en disant cela ?

X. Q. : Non, aux intellectuels en général, artistes comme scientifiques d'ailleurs. Parmi toutes les activités artistiques, la littérature est la moins chère, celle qui ne coûte presque rien. Mais on a presque l'obligation d'innover, de développer ce que l'on a déjà acquis. Il faut créer de nouvelles structures, expérimenter, et aussi faire s'évanouir les frontières entre les lettres et les sciences. Les littéraires font comme les scientifiques : expérimenter, chercher, innover. L'innovation, en mathématiques, est assez semblable à celle que l'on cherche en écriture. Par exemple, j'ai écrit un poème intitulé *L'arbre du temps*. C'est un texte scientifique sur différents types de temps, avec beaucoup de notes de bas de page. A sa suite, j'ai écrit un glossaire de trois mots, avec des définitions poétiques et corolaires.

La constitution européenne en vers a été lue en public à Bruxelles et à Prague, et sera bientôt présentée à Barcelone, Edimbourg, Rotterdam et Paris. Que représentent ces lectures publiques pour vous ?

X. Q. : En public, on a la possibilité, sans trop théâtraliser, mais avec la déclamation, de faire passer un sentiment qui appuie les mots. On lit chacun dans notre langue maternelle. Cela donne la possibilité d'élargir le texte avec des émotions qui n'apparaissent pas telles quelles à

la lecture. Personne ne peut tout comprendre, mais il y a l'émotion, quelque chose qu'ont en commun tous les Européens. La façon d'avoir la rage... La rage turque, c'est sans doute la même que la rage bretonne. Il y a aussi le fait aussi que les poètes partagent la tribune : cela crée un sentiment de solidarité très fort, un rapprochement. On établit un réseau, des liens, des projets.

Ceci nous amène à notre dernière question : si vous deviez nous faire découvrir un collègue artiste européen, qui serait-il ? Pourriez-vous nous présenter quelqu'un que l'on ne connaîtrait pas, et que l'on devrait découvrir ?

X. Q. : Louise Rosengreen, une jeune Danoise, et l'une des cinquante-deux poètes à avoir participé à la rédaction de la constitution européenne en vers. Les textes qu'elle a écrits sont d'une profondeur philosophiques et d'une beauté formidables. C'est une personne très timide, mais très douée pour la littérature.

Propos recueillis par Céline De Potter et Aline Wiame.

NOTES :

(1) La Constitution européenne en vers a fait l'objet d'une publication en anglais, en néerlandais ou en français aux éditions Passaporta en 2009. Elle est néanmoins consultable dans l'intégralité de sa version multilingue sur le site : www.constitutioneuropeenneenvers.com, onglet « VO ».

(2) Plus d'informations sur la page du collectif « Les morts de la rue » : <http://www.mortsdelarue.org/index.html> et sur celle de sa branche bruxelloise (qui n'est plus mise à jour depuis 2005) : http://homepage.mac.com/babelleir/dossier.du.front/collectif_morts_de_la_rue.html

Encadré :

La traduction pour la libre circulation des idées : un défi face aux droits d'auteur

La défense de la libre circulation des idées à travers l'Europe passe aussi, pour Xavier Queipo, par la traduction d'œuvres littéraires importantes, afin que chacun puisse s'approprier dans sa propre langue la force des textes qui comptent dans notre histoire commune. Ainsi, Xavier Queipo a-t-il traduit (entre autres) des ouvrages de Joseph Conrad, Amin Maalouf, Hervé Guibert ou encore James Joyce dans sa langue natale, le galicien. Un engagement qui peut devenir une gageure face au dédale juridique qu'impose aujourd'hui le régime des droits d'auteurs.

Scènes contemporaines :

En plus de votre activité d'écrivain, vous êtes l'auteur de plusieurs traductions littéraires vers votre langue natale, le galicien. Quel sens donnez-vous à cette démarche ?

X. Q. : Pour la culture galicienne qui est la mienne, il est important de s'ouvrir à la connaissance des grands auteurs, et ce dans la langue de réception. La langue, ce n'est pas que l'héritage de nos ancêtres, c'est, comme je l'ai déjà dit, une façon de voir le monde. Je suis convaincu que le problème de l'Espagne réside dans la non-reconnaissance des quatre langues puissantes qui y coexistent. Pourtant, au niveau de la création, elles permettent de faire des choses tout à fait différentes. Dans les années 1980, on a commencé à traduire des auteurs étrangers en galicien – c'était très rare avant, même si aujourd'hui ces traductions sont à la mode. Pourquoi ne pas faire toute sa vie dans sa propre langue ? Même si on connaît les autres langues, la langue maternelle permet d'assimiler les choses beaucoup plus facilement, de les intégrer à son univers.

Quelles sont les motivations qui ont guidé le choix des auteurs que vous avez traduit ?

X. Q. : Cela dépend. J'ai par exemple traduit Hervé Guibert sur la question sexuelle, au moment où il y avait une polémique à propos du SIDA dans les années 1980. Beaucoup de gens mouraient, dont certains de mes amis. C'était pour moi un acte de résistance politique. Quant à Maalouf, c'est un ami éditeur qui m'a dit : « *On va traduire ses livres en galicien.* » J'ai lu ses livres, *Les Croisades vues par les Arabes*, *Léon l'Africain*, *Samarcande...* ce sont

des ouvrages fantastiques. J'ai rencontré Amin Maalouf à deux reprises, c'est un homme très intéressant, très intelligent. J'ai traduit récemment aussi David Forster Wallace, cet écrivain américain qui s'est suicidé en 2008. J'ai traduit quelques fragments de *Brief Interviews with Hideous Men*. On a beaucoup parlé de sa mort, car elle évoquait celle de Kurt Cobain : ils étaient de la même génération, tous les deux très doués.

Vous vous êtes également attaqué à un monument – dans tous les sens du terme – de la littérature européenne du siècle dernier, avec l'*Ulysse* de James Joyce...

X. Q. : Concernant Joyce, c'est une histoire tout à fait différente. En 1936, peu après la sortie d'*Ulysse* et avant que le livre soit traduit en espagnol et dans d'autres langues, Ramon Otero Pedraio, un intellectuel galicien, a traduit certains fragments de l'œuvre. Il est devenu très célèbre sous le régime franquiste, parce qu'il représentait la résistance culturelle intérieure. Il a été quelques fois censuré, mais est demeuré la figure centrale de la littérature galicienne ; on l'appelle « le patriarche ». Il lisait en anglais et en français, et s'attachait à amener la culture européenne en Galicie. Il y avait donc sa traduction partielle de certains textes de Joyce.

Un jour, un éditeur galicien a donné une conférence à Bruxelles, à laquelle j'assistais. Pendant le repas qui a suivi, il nous a dit, à un interprète de la commission (galicien lui aussi) et à moi, que cette première traduction était un matériau à continuer, qu'il fallait traduire tout *Ulysse*, même si c'était beaucoup. Je n'avais pas lu le livre en entier. Nous l'avons acheté en anglais, pour voir si nous étions capables de le traduire. Et nous avons dit oui, mais aidés d'une troisième personne, une traductrice spécialisée. Chaque semaine, nous traduisions quelques pages, nous en discussions, puis nous les envoyions à cette traductrice. Nous avons passé deux ans et demi sur ce travail, que nous voulions très professionnel, très systématique. Nous avons terminé en 2006, mais notre version n'a jamais été publiée, car les descendants de Joyce ont eu un problème avec un éditeur espagnol, et n'acceptent plus aucune traduction venant d'Espagne. Alors le texte était là, et nous nous sommes dit que nous devions faire quelque chose de ce travail : publier un extrait, avec un petit texte explicatif, ou alors une édition pirate. Comme écrivain, je suis en faveur des droits d'auteur, mais pas pendant 70 ans, c'est de la folie, il y a plusieurs générations qui passent sur ce temps-là.

Propos recueillis par Céline De Potter et Aline Wiame.